

COMMUNIQUE DE PRESSE

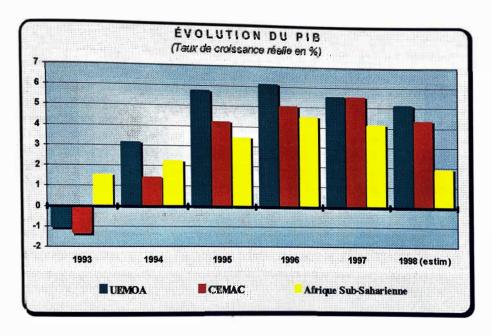
17 septembre 1999

Présentation du Rapport annuel de la Zone franc 1998

publié par le Secrétariat du Comité monétaire de la Zone franc

Malgré la dégradation de l'environnement international, les pays africains de la Zone franc (PAZF) ont connu une croissance soutenue en 1998, supérieure pour la quatrième année consécutive à celle de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Les PAZF ont bénéficié des bonnes performances des filières agricoles qui, par leurs effets redistributifs, ont alimenté la demande intérieure. Ils ont par ailleurs opposé une bonne résistance aux turbulences financières internationales, notamment en raison de leur faible intégration aux marchés mondiaux de capitaux. Aux Comores, cependant, la situation économique est restée lourdement handicapée par la crise ouverte par la sécession de l'île d'Anjouan.

Au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la croissance de l'activité a atteint 5,1 % en 1998, en léger retrait par rapport à l'année 1997 (5,5 %). Dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le ralentissement de la croissance a été un peu plus marqué : le PIB réel a progressé de 4,3 % en 1998, après une croissance de 5.5 % en 1997.



La baisse des cours du pétrole (- 32 % en 1998) a produit des effets asymétriques entre les deux unions monétaires de la Zone franc. Ainsi, l'évolution des termes de l'échange a été neutre en UEMOA qui est importatrice nette de pétrole, mais largement négative en CEMAC (-21 %), où le pétrole représente 60 % des exportations. L'excédent commercial de la Zone s'est sensiblement contracté. Cette évolution a été plus accentuée pour les pays de la CEMAC, touchés par la baisse des

Les pays africains de la Zone franc sont aujourd'hui au nombre de quinze : d'une part, le Béain, le Burkina Faso, la Côte d'Iwoire, la Guinie Bissau (depuis avril 1997), le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo en Afrique de l'Ouest, d'aume part, le Comerous, le Centralrique, le: Congo, le Galxon la Guinée Équatoriale et le Tohad en Afrique centrale, et enfin, les Comores. À l'exception de ces dernières, ces pays sont regroupés dans deux unions monétaires, celle de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et celle de l'Afrique centrale (CEMAC), qui disposeut chacune d'une seule Banque centrale et d'une monnaie unique ayant le même sigle et la même parité: le franc CFA.

prix du pétrole et la contraction de la demande internationale pour les bois tropicaux, mais a également atteint les pays de l'UEMOA, en dépit du maintien des termes de l'échange et de la progression des volumes d'exportations.

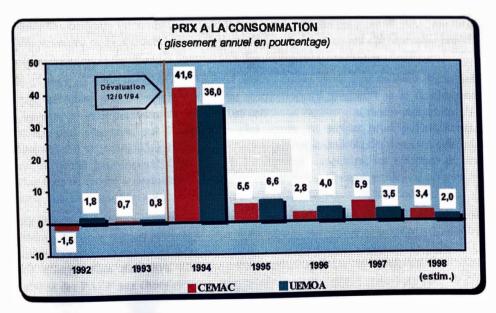
Ces évolutions soulignent aussi l'insuffisante diversification des exportations de la Zone, essentiellement composées de produits primaires pour lesquels la demande internationale progresse de façon limitée. À l'inverse, les importations portent sur des produits intermédiaires ou finis, dont la demande est très élastique à la croissance interne. Les écarts d'élasticité-revenu à long terme entre les exportations et les importations constituent ainsi une contrainte pour le développement.

Grâce à un allégement sensible de la charge d'intérêts sur la dette, le déficit des transactions courantes de l'UEMOA s'est stabilisé à 3,7 % du PIB. En CEMAC, au contraire, le déficit des transactions courantes s'est fortement gonflé atteignant 11,2 % du PIB. Dans les deux zones, mais plus particulièrement en CEMAC, du fait notamment de la baisse des prix du pétrole, les réserves de change ont sensiblement baissé.

0	1997	1998
Évolution des termes de l'échange	-5%	-9 %
dont UEMOA	-2%	0 %
dont CEMAC	-4.5%	- 21 %
Balance commerciale ZF (% PIB)	9,7 %	5,0 %
dont UEMOA	3,8 %	1,9 %
dont CEMAC	17,4 %	9,2 %
Solde des transactions courantes (% PIB)	-3,8 %	-6,9 %
dont UEMOA	-3,7 %	-3,7 %
dont CEMAC	-3,9 %	-11,2 %

Sources: BCEAO, BEAC

Le ralentissement de l'inflation s'est poursuivi en 1998 dans l'ensemble de la Zone, grâce aux effets modérateurs de la politique monétaire conduite dans chacune des régions et à la baisse des prix des produits importés. En glissement annuel, la hausse des prix à la consommation s'est réduite de 3,5 % en 1997 à 2 % en 1998 en UEMOA et de 5,9 % à 3,4 % en CEMAC. Globalement maîtrisées, les tensions inflationnistes ne réapparaissent ponctuellement qu'en raison de difficultés d'approvisionnement dues à des carences des systèmes de stockage, de transport ou de distribution. Aux Comores, la réforme de la fiscalité indirecte explique largement la remontée à 4 %, au lieu de 1,6 %, du glissement annuel des prix.



Dans les pays de l'UEMOA, les politiques macro-économiques sont demeurées dans l'ensemble relativement rigoureuses: le déficit budgétaire est resté contenu (-1,7 % du PIB comme en 1997) grâce à la maîtrise des dépenses, tandis que la politique monétaire a été nettement resserrée au deuxième semestre. Pour leur part, les États de la CEMAC ont été particulièrement handicapés par la contraction des recettes pétrolières, qui n'a pu être compensée par la consolidation des autres recettes budgétaires. L'accélération des dépenses publiques a aggravé le déséquilibre budgétaire de la CEMAC, avec un déficit (hors dons) de 5,3 % du PIB en 1998 contre 0,7 % en 1997. La détérioration des finances publiques a été particulièrement accentuée au Gabon et au Congo. La politique monétaire n'a pas été modifiée à l'exception d'une légère baisse des taux directeurs en fin d'année.

L'année 1999 s'est ouverte sur la réussite du rattachement du franc CFA et du franc comorien à l'euro à l'occasion duquel s'est trouvée confirmée la poursuite de la coopération monétaire avec la France qui continue de garantir, dans le cadre d'un régime de parité fixe, la convertibilité du franc CFA et du franc comorien avec l'euro, comme c'était le cas auparavant avec le franc français.

Pour 1999, les perspectives économiques et financières de la Zone franc apparaissent dans l'ensemble plus incertaines qu'en 1998, en dépit de l'amélioration de l'environnement international. Compte tenu de la remontée des cours du pétrole observée depuis le début de l'année, le choc asymétrique devrait s'inverser : l'Afrique de l'Ouest subirait un renchérissement de ses importations pétrolières, combiné à une baisse des recettes d'exportations en raison de la poursuite, accentuée au premier semestre 1999, de la dégradation des cours des matières premières agricoles (café, cacao, coton, arachide) ; en revanche, l'Afrique centrale bénéficierait d'un surcroît de recettes pétrolières. Cependant, l'évolution favorable du prix du pétrole ne sera pas suffisante à court terme pour éviter l'alourdissement du besoin de financement du Gabon et du Congo, en raison de l'importance des arriérés accumulés en 1998. Au total, la décélération de la croissance économique observée en 1998 devrait s'accentuer en 1999, et pourrait s'accompagner d'une dégradation des équilibres financiers internes et externes de plusieurs pays de la Zone franc.

La détérioration des finances publiques, parfois liée à un manque de transparence dans la gestion des fonds publics, a conduit le FMI, dans certains cas, à suspendre ou à mettre fin aux programmes d'ajustement structurel en vigueur. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, seuls cinq pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal) demeuraient sous programme FASR à fin juillet 1999 (contre huit en 1998), des retards étant en outre apparus dans l'exécution du programme en Côte d'Ivoire. En Afrique centrale, les programmes d'ajustement du FMI ne sont demeurés en vigueur que dans trois pays – Cameroun, RCA, Tchad – et rencontrent des difficultés au Tchad et en RCA.

À plus long terme, la persistance des obstacles structurels à un véritable décollage économique et les difficultés rencontrées dans l'allocation des ressources internes tendent à montrer les limites des stratégies d'ajustement axées sur le seul rétablissement des équilibres macro-économiques sous la surveillance des bailleurs de fonds. Les contraintes macro-économiques doivent être "internalisées". C'est dans cet esprit que les Commissions de l'UMEOA et la CEMAC ont chacune initié une réflexion sur le renforcement de la surveillance multilatérale des politiques économiques.

La mise en place de réformes dites de deuxième génération, qui visent à promouvoir une croissance à long terme associant prioritairement l'essor des investissements productifs et le développement du capital humain, pourrait permettre de dépasser les limites de l'ajustement macro-économique. Ce type de réformes peut s'appuyer sur l'association plus étroite du secteur privé à l'amélioration des infrastructures et à la gestion des services publics, ainsi que sur le contrôle des dépenses publiques dans un souci de bonne gouvernance. Combinées à l'ajustement budgétaire, les réformes de deuxième génération sont de nature à permettre l'orientation effective des dépenses publiques vers les secteurs prioritaires, santé et éducation notamment, favorisant ainsi la lutte contre la pauvreté.

Plusieurs avancées importantes au niveau de l'intégration économique ont été récemment accomplies dans chacune des deux régions utilisant le franc CFA (entrée en vigueur de la CEMAC, mise en place d'une union douanière et ouverture de la Bourse régionale des valeurs mobilières en UEMOA). Cette stratégie d'intégration doit être prolongée dans l'ensemble de la Zone, afin de réduire la vulnérabilité des PAZF aux chocs externes et d'élargir les bases d'une croissance saine et durable.